



RFCLUINGNOIS ASBL 2000

Complexe Henri Gadenne - Rue A. Dumortier, 20 – 7700 Luvingne
Matricule 3710 – BCE 0467322640 - IBAN : BE73 7320 0671 3360 (CBC)



Luvingne, le 01 juillet 2024

RFCLUINGNOIS

ASBL 2000

Rue A. Dumortier, 20
7700 Luvingne
056/33.52.50

www.rfcluvingnois.be



Président

Jean-Pierre De Roeck

Vice-Président

Philippe Verhost

Secrétaire - CQ

Jacques Dupont

Coordination Sportive

RTFJ

Sébastien Louage

Trésorier

Stéphane Deman

Communication

Jérôme Bocarren

Responsable complexe

Bernard Colpaert

Equipements

Valérie Engels

Tournois

Christophe Dewaele

Manager E.Prem.

Reheul Jean-Michel



OBJET : Cotisations U06 aux U19 – Saison 2024/2025

Chers Joueurs et Parents,

La nouvelle saison approche à grands pas, vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires pour débiter les entrainements :

Les cotisations pour la saison 2024/2025 :

• Cotisation U06	260 € (comprend un pack d'équipements)
• Cotisation U07 à U19 inclus	310 € (comprend un pack d'équipements)
NB : Si deux enfants ou plus d'une même famille sont inscrits, une réduction de 50 € est octroyée à partir du deuxième enfant.	

Contenu du pack d'équipements fourni dans la cotisation de votre enfant : un t-shirt, un short, une paire de chaussettes, un survêtement, un bermuda, un sac et un k-way.

!!!! VERSEMENT DE LA COTISATION !!!!

La cotisation doit être payée par virement pour
le **30 septembre 2024** au plus tard sur le compte du club :

BE93 0689 4232 0267 (!!! Nouveau compte Belfius !!!)

Communication : nom du joueur + année de naissance

- 1) Possibilité d'affiliation et de paiement en liquide ou via Bancontact, le mercredi entre 17h00 et 19h00 (à partir du mois d'août) !!! + les mardi 20 et 27 août entre 17h et 19h.
- 2) Possibilité d'étalement du paiement de la cotisation (juillet, août et septembre) en accord avec le secrétaire.

Cette cotisation permet entre autres de couvrir :

- Un encadrement sportif avec des entraîneurs compétents et diplômés
- Les équipements sportifs (terrains, goals, ballons, plots, cônes, chasubles, ...)
- Les frais de fonctionnement (eau, chauffage, entretien complexe, nettoyage, ...)
- La cotisation annuelle à la RBFA + ACFF et les indemnités des arbitres
- L'assurance contre les accidents de jeu (il s'agit d'une assurance de base)
- Le financement du fond de solidarité en cas d'accident

Nous attirons votre attention sur le fait que les joueurs, qui ne sont pas en ordre de cotisation pour le **30 septembre 2024, ne pourront plus participer ni aux matches, ni aux entrainements dans l'attente du paiement, et ne seront pas admis au tirage des photos (équipe et individuelle).**

Toutes les informations concernant les dates de reprise, les horaires d'entrainements, les vestiaires et les terrains attribués, les staffs, ... sont disponibles sur les pages de notre site internet : www.rfcluvingnois.be

En espérant vous revoir nombreux, veuillez accepter nos sincères salutations sportives. Passez de bonnes vacances !!!

Les dirigeants du RFCLUingnois